



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**ÉCOLE JOLY – Lundi, 15 février 2021**  
**19 h 15 – Rencontre Teams**  
**Procès-verbal**

**Étaient présents(es) : Parents d'élèves :** Mme Catherine Bérubé ☒ Mme Isabelle Caillouette ☒ Mme Andrée-Anne Landry ☒  
Mme Geneviève Landry ☒ M. Jonathan Rancourt ☒ Mme Cindy Simard ☒

**Personnel école :** Mme Véronique D'Amours ☒ Mme Vicky Dumont ☒ Mme Sophie Jalbert ☒  
Mme Érica Lévesque ☒ Mme Catherine Bélanger ☐ Mme Josée Vaillancourt ☐

**Communauté :**

**Participait également :** M. Yannick Beauvais, directeur et Mme Audrey Lévesque Roy, directrice adjointe

**Secrétaire :** Mme Catherine Bérubé

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance	Mme Geneviève Landry souhaite la bienvenue à tous et la réunion débute à 19 h 15 après vérification du quorum.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Catherine Bérubé  <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	<b>R-CÉ 20-21-014</b>



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.4. Suivi projet éducatif (information)</p> <p>4.5. Utilisation de la mesure de composition de la classe (approbation)</p> <p>4.6. Modulaires</p> <p>4.7. Bulletins (retour) 4.7.1. Notes anglais</p>	<p>Toutefois, les réponses seront plus souvent négatives vu que les écoles sont pleines.</p> <p>Pour l'instant, il y a 57 inscriptions pour la maternelle 5 ans. Il faudrait environ 3 inscriptions supplémentaires pour assurer les quatre groupes.</p> <p>M. Beauvais fera une reddition à la fin de l'année. Tout se déroule normalement.</p> <p>Cette mesure est pour le temps enseignement seulement. Il y a 27 000 \$ dans cette mesure pour l'année 2020-2021. À ce jour, M. Beauvais n'a pas l'intention d'utiliser les sous pour du temps T.E.S., mais il souhaiterait malgré tout pouvoir avoir la latitude de le faire. Les besoins diffèrent d'une année à l'autre et cette année, les besoins sont plus du côté T.E.S.</p> <p>M. Beauvais a reçu les plans des modulaires pour l'école Joly. En théorie, l'installation devrait se faire en août. Les trois modulaires (les trois classes) seront du côté du boulevard de l'Hôtel-de-Ville. En principe, le dossier avance très bien et ça devrait finalement se faire.</p> <p>Débat à venir pour la disposition des classes.</p> <p>La demande pour un nouveau gymnase pour l'école Joly est toujours sur la table.</p> <p>Un moment de disponibilité est prévu en avril avec les enseignants.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
4.8. Capsules informatives	<p>Les élèves de 1<sup>re</sup> année ainsi que la classe jumelée 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup> année de l'école Roy n'ont pas eu de note en anglais. Comme il a été difficile de faire une continuité avec le passage de plusieurs enseignants, le choix a été fait de ne pas déposer de note.</p> <p>M. Beauvais fait un rappel aux nouveaux membres du conseil d'établissement d'écouter les capsules informatives pour la formation obligatoire du MEES.</p>	
5. Point du personnel des écoles Roy et Joly	<p>Roy : Nouvelle du jour : les enseignantes du préscolaire expérimentent l'enseignement en nature (pédagogie à l'extérieur) à raison de quatre séances pour l'année. La tourbière Berger est prête à financer du matériel pour les séances et elle fait un don de 1 000 \$ pour ces achats.</p> <p>Joly : La Voie musicale a participé à un concours pour faire une entrevue avec une personnalité de l'ADISQ qui se tiendra en mars ou avril. La Fondation Desjardins a donné 300 \$ pour faire un concert virtuel. La Voie sportive a aussi reçu un prix pour que les enfants puissent bouger quand les conditions météo ne permettent pas de sortir à l'extérieur. Il y aura une journée carnaval le 25 février prochain.</p>	
6. Point du service de garde 6.1. Fermeture pendant la semaine de relâche (rappel)	<p>La consigne du MEES est la suivante : tous les services de garde sont fermés. Un service de garde pour les travailleurs essentiels sera ouvert à l'école internationale Saint-François-Xavier. Les parents devront inscrire leurs enfants d'ici le 29 février.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
	L'année prochaine, un sondage sera refait pour savoir si le service de garde sera ouvert pendant la semaine de relâche.	
7. Point de l'O.P.P.	Aucune activité n'a été faite par l'O.P.P. en raison de la Covid-19. Mme Geneviève Landry soulignera le travail des éducatrices en service de garde lors de leur semaine en mai.	
8. Point du représentant au comité de parents	Mme Isabelle Caillouette fait un résumé de la dernière rencontre du comité de parents qui a eu lieu au début de février.	
9. Point du représentant de la communauté	Aucun représentant.	
10. Rapport du trésorier	Pas de changement.	
11. Correspondance 11.1. CCSÉHDAA : 11.1.1. Ordre du jour 2020-11-18 11.1.2. Plan d'action 11.1.3. Procès-verbal 2020-10-14 11.1.4. Règles de régie interne	Les membres du conseil d'établissement ont reçu la correspondance. Aucune question.	
12. Période de questions de l'assemblée	Aucune question.	
13. Autres points	Voir point 4.8.	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
14. Date de la prochaine rencontre : 10 mai 2021	M. Beauvais prévoit une rencontre au retour de la relâche pour les suivis.	
15. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Geneviève Landry</p> <p><b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 35.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p>	<b>R-CÉ 20-21-016</b>

---

Geneviève Landry, présidente

---

Catherine Bérubé, secrétaire

N:\Partage-Primaire\Roy\Conseil d'établissement\2020-2021\Procès-verbal\PV 15 février 2021.docx